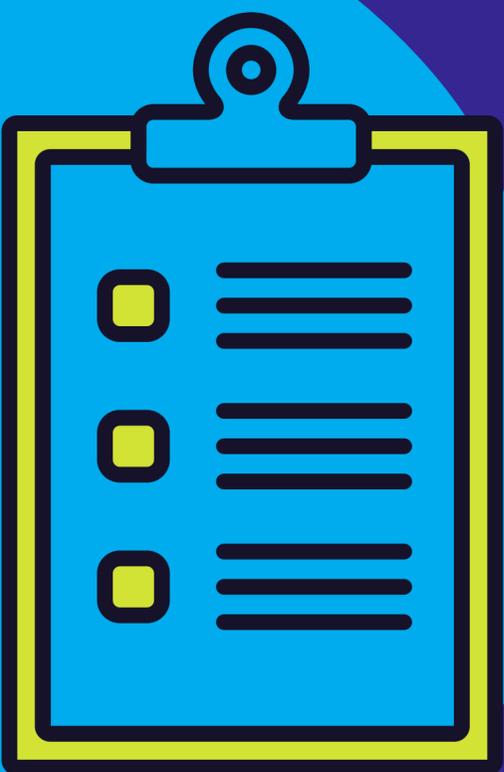


# LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL



1

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) : le règlement européen applicable depuis le 25 mai 2018 est placé en France sous l'autorité de la CNIL.

2

Il offre un cadre protecteur pour la protection des données à caractère personnel et renforce les droits des personnes concernées.

3

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne : un nom, un prénom, une photo, une date de naissance, un numéro de téléphone, une adresse postale ou électronique, etc.

4

Les données de santé font l'objet d'une protection renforcée, elles sont considérées comme des données dites "sensibles".

5

Le traitement de données personnelles est une opération qui porte sur des données à caractère personnel quelque soit le procédé utilisé : enregistrement, modification, conservation, consultation, etc.

# L'APPLICATION DU RGPD AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER



1

**Vos données personnelles collectées** dès votre entrée au sein du Centre Hospitalier font l'objet de traitements dont l'objectif est votre prise en charge médicale ainsi que la gestion de votre dossier administratif.

2

Le responsable de ces traitements de données est le Centre Hospitalier, représenté par son Directeur.

3

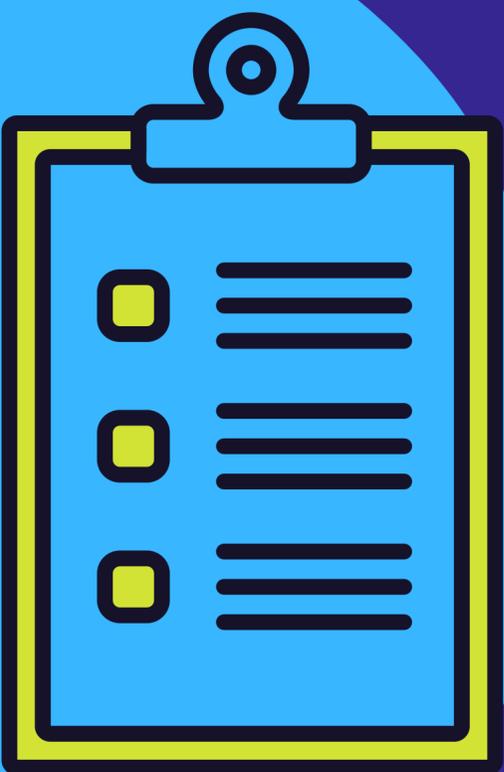
Un délégué à la Protection des Données (DPO) a été désigné et sert d'interlocuteur dans la protection de vos données personnelles tant au sein du Centre Hospitalier qu'avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

4

Conformément au RGPD, l'établissement veille à recenser l'ensemble des activités de traitement des données personnelles.

5

Des mesures de sécurité organisationnelles et techniques sont prises afin de garantir la protection des données, en particulier avec les récentes attaques informatiques. Un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) est là pour garantir la sécurité du système d'information et des données.



# VOS DROITS

## Conformément au RGPD, vous avez des droits afin de garder la maîtrise de vos données personnelles

Vous avez le droit à une **information claire, transparente et compréhensible** relative au traitement de vos données personnelles. Cette information est visible sur le site internet de l'établissement et via le livret d'accueil.

Vous pouvez demander **l'accès** à des données vous concernant, notamment à votre dossier médical.

Vous avez le droit de faire **rectifier** vos données si celles-ci sont inexactes ou incomplètes.

Vous pouvez demander **l'interruption** du traitement de vos données. Ainsi, le temps de l'examen de votre demande (demande de rectification, d'effacement ou d'opposition), vous pouvez "geler" temporairement l'utilisation de certaines de vos données.

Vous pouvez vous **opposer** à tout traitement de vos données personnelles.

Vous pouvez exiger du responsable de traitement (le Centre Hospitalier), **la transmission** de vos données à un autre responsable, par exemple l'établissement de santé dans lequel se poursuit votre prise en charge (le droit à la portabilité).

Le droit à **l'effacement** vous permet d'obtenir dans les meilleurs délais, l'effacement de vos informations personnelles. Cependant, s'agissant d'une obligation légale (Article R 1112-7 du Code de la Santé Publique), les données inscrites dans votre dossier médical ne pourront être effacées.

## Contact

- Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO à l'adresse électronique suivante : [dpo\(at\)ch-avignon\(dot\)fr](mailto:dpo(at)ch-avignon(dot)fr)

